

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13383**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable en gestion, spécialisé en système d'information

Nouvel intitulé : Responsable en gestion des systèmes d'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Toulouse - Groupe ESC Toulouse	Président de la CCI de Toulouse, Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314p Organisation des services comptables et de gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités du responsable en gestion spécialisé en système d'information concernent principalement dans les trois domaines suivants :

- La gestion : il assure administrativement, comptablement et financièrement une unité économique.
- Le développement : il développe et met en œuvre des outils de contrôle de gestion et de suivi budgétaire, construit et administre un système d'information.
- Le management : il dirige, gère, conduit des équipes et des organisations.

Il gère un centre de profit, une petite ou moyenne organisation, avec une très forte sensibilité aux problématiques liées à l'informatique et aux TIC (Technologie de l'Information et de la Communication), ce qui peut l'amener à piloter le système d'information d'une PME. Pour cela, il identifie les besoins, sélectionne les meilleurs choix technologiques et met en œuvre les solutions retenues.

Capacités ou compétences attestées :

- comprendre les enjeux économiques et financiers de l'entreprise
- mettre à jour les réglementations et techniques juridiques
- maîtriser les techniques d'analyse financière
- comprendre les flux d'informations internes et externes et être capable de les rationaliser, les formaliser et les utiliser
- être capable d'administrer ou de développer des solutions informatiques, des applications informatiques de gestion
- maîtriser les techniques d'audit
- choisir et appliquer les solutions techniques existantes en matière de système d'information, matériel informatique, logiciels et connexions, le cadre juridique et réglementaire de leur administration
- maîtriser les techniques de management et de communication
- mettre en place les bases du droit social et les obligations légales de l'entreprise en matière de gestion du personnel
- mettre en œuvre des techniques et outils de gestion de projet

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les entreprises accueillant des responsables en gestion spécialisé en système d'information sont presque exclusivement des petites et moyennes organisations dont la taille ne justifie pas un service informatique structuré. Une grande mobilité intersectorielle est observée dans ce métier puisque son rôle de 'support' et de 'management' le rend employable dans tous les secteurs d'activité

Analyste de gestion ; responsable en organisation ; organisateur informaticien

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1204 : Contrôle de gestion

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de 3 composantes correspondant à 3 "blocs" d'activités :

§ Bloc 1 : gérer une unité économique

§ Bloc 2 : développer et mettre en œuvre des outils de contrôle de gestion et de suivi budgétaire

§ Bloc 3 : manager des équipes et des organisations

Ces 3 'blocs' sont subdivisés en modules.

Les épreuves écrites, les cas de synthèses sont effectués au long de l'année.

Les évaluations en situations réelles ou reconstituées sont pratiquées lors de restitutions orales (présentation en sous-groupe des missions d'audit réalisées en entreprise, présentation du mémoire de stage, simulation d'entretien d'embauche, etc...). Ces évaluations sont organisées soit en présence des formateurs concernés, soit en présence de professionnels pour la soutenance du mémoire selon des grilles définies.

La valorisation des épreuves est réalisée de la manière suivante :

- 30 % pour le contrôle continu,
- 30 % pour les épreuves écrites finales de fin de formation (épreuve de synthèse),
- 40 % pour la rédaction et la soutenance du mémoire de fin de stage en entreprise (durée du stage : 8 semaines)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	3 personnes : - un président (chef d'entreprise), - un représentant des anciens élèves salarié - un représentant de la CCI de Toulouse
En contrat de professionnalisation	X	3 personnes : - un président (chef d'entreprise), - un représentant des anciens élèves salarié - un représentant de la CCI de Toulouse
Par candidature individuelle	X	3 personnes : - un président (chef d'entreprise), - un représentant des anciens élèves salarié - un représentant de la CCI de Toulouse
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	3 personnes : - un président (chef d'entreprise), - un représentant des anciens élèves salarié - un représentant de la CCI de Toulouse

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 octobre 2005 publié au Journal Officiel du 18 novembre 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 18 novembre 2005, jusqu'au 18 novembre 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 novembre 2011 publié au Journal Officiel du 25 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable en gestion, spécialisé en système d'information" avec effet au 18 novembre 2010, jusqu'au 25 novembre 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1992 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 22 mars 2000 publié au Journal Officiel du 29 mars 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Responsable en Gestion, spécialisé en Système d'Information'. Code nsf 314p.

Arrêté du 29 novembre 1996 publié au Journal Officiel du 21 décembre 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Responsable en gestion et système d'information'. Code nsf 326n.

Arrêté du 10 juillet 1992 publié au Journal Officiel du 25 juillet 1992 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Chef de projet en gestion informatique de la CCI de Toulouse'. Code nsf 326p.

Pour plus d'informations

Statistiques :

20 bénéficiaires du titre par an.

Autres sources d'information :

<http://www.esc-toulouse.fr>

Lieu(x) de certification :

CCI de Toulouse – CAPITOLIS Entiere
Ecoparc 1,
2 avenue Mercure
Quint Fonsegrives
31134 Balma cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CCI de Toulouse – CAPITOLIS Entiere
Ecoparc 1,
2 avenue Mercure
Quint Fonsegrives
31134 Balma cedex

Historique de la certification :

Ancien libellé : 'Chef de projet en gestion informatique de la CCI de Toulouse' (arrêté du 10 juillet 1992 publié au Journal Officiel du 25 juillet 1992)

Certification précédente : Responsable en gestion, spécialisé en système d'Information

Certification suivante : Responsable en gestion des systèmes d'information